

05-5008 Compte total CyStain™ BacCount - CyStain™ Green (05-5008-P02)

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, No.58 / le lundi mars 26, 2012/ statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015.)
Date d'émission ://02/23/2021 Version :1.0

Section1: IDENTIFICATION

1.1. Identificateur du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : 05-5008 Compte total CyStain™ BacCount - CyStain™ Green (05-5008-P02)

1.2. Usage prévu du produit

Réservé à l'utilisation professionnelle.

1.3. Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

Société

SYSMEX AMERICA, Inc.

577 Aptakistic Road

Lincolnshire, IL, 60069 É.-U.

Téléphone :847-996-4500

1-800-3SYSMEX (1-800379---7639)

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro en cas : ChemTel LC

d'urgence LLC(800)255-3924 (Amérique du

Nord)+1 813()248-0585 (International)

Section2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-É.-U./CA

Flam. Liq. 4 H227

Texte complet des catégories de dangers et des mentions de danger : voir la section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage SGH-É.-U./CA

Mention d'avertissement (SGH-É.-U./CA) : Attention

Mentions de danger (SGH-É.-U./CA) : H227Liquide combustible.

Conseils de prudence (SGH-É.-U./CA) : P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes protectrices..

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié (voir la section 5) pour l'extinction.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé..

P501 Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

2.3...Autres dangers

L'exposition peut aggraver l'état des personnes souffrant déjà d'affections oculaires, cutanées ou respiratoires..

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-É.-U./CA)

Aucune donnée disponible

Section3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substance

Sans objet

05-5008 Compte total CyStain™ BacCount - CyStain™ Green (05-5008-P02)

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, No.58 / le lundi mars 26, 2012/ statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015.)

3.2. Mélange

Nom	Synonymes	Identificateur du produit	% *	Classification des composants selon le SGH
Sulfure de diméthyle	Sulphoxide de diméthyle/Durasorb/méthane, sulfinylbis-/méthylsulfinylméane/sulfinylbis(méthane)/sulfoxide, diméthyle/méthane, 1,1'-sulfinylbis-/diméthylsulphoxide/diméthylsulfoxide/DMSO	Numéro de CAS.) 67-68-5	> 99.8	Flam. Liq. 4 , H227

Texte complet des phrases H : voir la section 16

*Les pourcentages sont indiqués en poids par pourcentage de poids (%p/p) pour les ingrédients liquides et solides. Les ingrédients gazeux sont indiqués en volume par pourcentage de volume (%v/v).

Section4: PREMIERS SOINS

4.1.Description des premiers secours

Généralités : Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne. inconsciente Si vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin (montrer l'étiquette dans la mesure du possible).

Inhalation : Lorsque des symptômes se manifestent : aller dans l'air libre et ventiler la zone. soupçonnée. Obtenir des soins médicaux si la difficulté à respirer persiste.

Contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements. contaminés Recueillir la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 5 . minutes. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou si l'irritation .persiste.

Contact avec les yeux : Rincer avec prudence avec de l'eau pendant au moins 5 . minutes. Retirer les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et si elles sont faciles à faire. Continuer à rincer. Obtenir une attention médicale si une irritation se développe ou .persiste.

Ingestion : Se rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements Obtenir des soins .médicaux

4.2.Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Généralités : Aucun risque important prévu dans des conditions normales d'utilisation..

Inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée..

Contact avec les yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux..

Ingestion : L'ingestion peut avoir des effets nocifs..

Symptômes chroniques : Aucune connue..

4.3.Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin si. des conseils médicaux sont nécessaires, ayez un contenant ou une étiquette du produit à portée de .main.

Section5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1.Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés : Poudre chimique sèche, l'écume résistante à l'alcool, dioxyde de carbone (CO₂). L'eau peut s'avérer inefficace, mais des éclats d'eau peuvent être utilisés pour garder le contenant exposé au feu au froid.

Agents extincteurs inappropriés : N'utilisez pas un jet. d'eau lourd. Un jet d'eau lourd peut propager du liquide. brûlant.

5.2.Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Liquide combustible.

Risque d'explosion : Formation possible de mélange de vapeur et d'air inflammable ou explosif..

Réactivité : Peut réagir avec les oxydants. forts et augmenter le risque d'incendie ou d'explosion.

5.3.Conseils aux pompiers

Mesures de précaution dans la lutte contre l'incendie : Combattre tout incendie d'origine chimique avec prudence..

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser un jet d'eau pulvérisée ou de brouillard pour refroidir les contenants. exposés En cas d'incendie majeur et de grandes quantités : Combattre l'incendie. à distance à cause du risque d'explosion.

Protection lors de la lutte contre l'incendie : Ne pas entrer dans le secteur d'intervention sans porter l'équipement de protection approprié, notamment une protection des voies respiratoires..

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

05-5008 Compte total CyStain™ BacCount - CyStain™ Green (05-5008-P02)

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, No.58 / le lundi mars 26, 2012/ statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015.)

5.4.Référence à d'autres sections

Se reporter à la section9 pour connaître les propriétés d'inflammabilité.

Section6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1.Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter de respirer (vapeur, brouillard, pulvérisation). Ne pas pénétrer dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources. d'inflammation. Ne pas. fumer. Faire attention particulièrement pour éviter les charges .électriques statiques.

6.1.1.Pour le personnel non affecté aux urgences

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié..

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel. inutile. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire.

6.1.2.Pour le personnel affecté aux urgences

Équipement de protection : Fournir à l'équipe de nettoyage la protection appropriée..

Procédures d'urgence : À l'arrivée sur place, le premier répondant doit reconnaître la présence de produits dangereux, se protéger et protéger les autres personnes, sécuriser .l'endroit et obtenir l'assistance du personnel formé dès que les conditions le permettent.

6.2.Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout écoulement dans les égouts et les eaux publiques..

6.3.Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir tout déversement avec des dikes ou des absorbants pour prévenir la migration et l'entrée dans les égouts ou les. ruisseaux. Par mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et mettre les déchets au rebut en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un contenant approprié pour. élimination. Communiquer avec les autorités compétentes après un. déversement. Absorber et/ou contenir le déversement avec du matériau. inerte. Ne pas absorber les matières combustibles comme : la sciure de poussière ou le matériau. cellulosique. Utiliser uniquement avec des outils .anti-étinades

6.4.Référence à d'autres sections

Voir la section8 , Contrôles de l'exposition/protection individuelle et la section13, Données sur l'élimination.

Section7: MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1.Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Autres dangers lorsque le produit est traité : Manipuler les récipients vides avec soin, car les vapeurs résiduelles sont inflammables..

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et les autres zones exposées avecld du savon et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et au moment de quitter le. travail. Éviter tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les. vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard et. l'aérosol. Prendre des mesures de précaution contre les. décharges statiques. Utiliser uniquement des outils .anti-écendagrants.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène et de sécurité industrielles..

7.2.Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux. règlements applicables Prendre des mesures pour prévenir les décharges. statiques Mettre le contenant à la terre et le coller et lier et recevoir l'équipement. Utiliser un équipement. électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit. sec et frais Garder à l'abri de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux. incompatibles Entreposer dans un endroit. bien ventilé Garder le contenant hermétiquement fermé. Garder dans un endroit .résistant au feu

Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts..

7.3.Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé à l'utilisation professionnelle.

Section8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1.Paramètres de contrôle

Pour les substances répertoriées à la section 3 qui ne figurent pas ici, il n'existe pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou encore par l'organisme consultatif approprié, notamment : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL) ou les gouvernements provinciaux canadiens..

Sulfure de diméthyle(67-68-5)

AIHA des É.-U.	WEEL TWA [ppm]	250 ppm
----------------	----------------	---------

05-5008 Compte total CyStain™ BacCount - CyStain™ Green (05-5008-P02)

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, No.58 / le lundi mars 26, 2012/ statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015.)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés : Unid équipement de lavage des yeux/du corps adéquat est disponible à proximité de toute exposition. potentielle Assurez-vous d'une ventilation adéquate, surtout dans les. espaces clos Assurez-vous que tous les détecteurs de gaz sont. observés. Des détecteurs de gazld sont utilisés lorsque des gaz ou des vapeurs inflammables peuvent être. libérés. Des procédures de mise à la terre adéquates pour éviter lesld électricités doivent être. suivies. Utiliser un équipement .anti-déchargeur

Équipement de protection individuel : Gants. Vêtements. de protection. Lunettes de protection Ventilation insuffisante : porter une protection .respiratoire



Matières des vêtements de protection : Matériaux et tissus. résistants aux produits chimiques Porter des vêtements .résistants au feu/aux flammes/à l'humidité

Protection des mains : Porter des gants de protection..

Protection oculaire et du visage :: Lunettes protectrices contre les agents chimiques..

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés..

Protection des voies respiratoires : Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation survient, porterld une. protection respiratoire approuvée. Porter une protection respiratoire .approuvée en cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus.

Autres informations: Pendant l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

Section9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Non disponible
Odeur	: Non disponible
Seuil olfactifld	: Non disponible
pH	: Non disponible
Taux d'évaporation	: Non disponible
Point de fusion	: Non disponible
Point de congélation	: Non disponible
Point d'ébullition	: Non disponible
Point d'éclair	: Non disponible
Température d'auto-inflammation	: Non disponible
Température de décomposition	: Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite inférieure d'inflammabilité	: Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Non disponible
Pression de vapeur	: Non disponible
Densité de vapeur relative à 20°C	: Non disponible
Densité relative	: Non disponible
Gravité spécifique	: Non disponible
Solubilité	: Non disponible
Coefficient de partage : N-octanol/eau	: Non disponible
Viscosité	: Non disponible

Section10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité : Peut réagir avec les oxydants. forts et augmenter le risque d'incendie ou d'explosion.

10.2. Stabilité chimique : Formation possible. de mélange de vapeur et d'air inflammable ou explosif.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Aucune polymérisation dangereuse ne se produira..

10.4. Conditions à éviter : Lumière directe du soleil, températures extrêmement hautes ou basses, chaleur, surfaces chaudes, étincelles, flammes nues, matériaux incompatibles et autres sources d'inflammation..

05-5008 Compte total CyStain™ BacCount - CyStain™ Green (05-5008-P02)

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, No.58 / le lundi mars 26, 2012/ statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015.)

10.5.Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts..

10.6.Produits de décomposition dangereux : Produits possibles de la décomposition thermique : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

Section11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1.Informations sur les effets toxicologiques – Produit

Toxicité aiguë (orale) : Non classifié

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classifié

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classifié

LD50 et LC50 données : Non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classifié

Lésions/irritation oculaires : Non classifié

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifié

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classifié

Cancérogénicité: Non classifié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Non classifié

Toxicité pour la reproduction : Non classifié

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Non classifié

Danger par aspiration : Non classifié

Symptômes/blessures après l'inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/blessures après le contact avec la peau : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée..

Symptômes/blessures après le contact avec les yeux : Peut provoquer une légère irritation des yeux..

Symptômes/blessures après l'ingestion : L'ingestion peut avoir des effets nocifs..

Symptômes chroniques : Aucune connue..

11.2.Informations sur les effets toxicologiques – Composant(s)

LD50 et LC50 données :

Sulfure de diméthyle67-68-5)	
LD50 Rat par voie orale	> 20000 mg/kg
LD50ETA (cutanée)	≈ 40000 mg/kg

Section12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écologie – Généralités : Non classifié.

Sulfure de diméthyle67-68-5)	
LC50Poisson1	34 g/l (durée d'exposition : 96 h - espèce : Pimephales promelas)
LC50Poisson2	33 – 37 g/l (Durée d'exposition : 96 h – Espèce : Oncorhynchus mykiss [statique])

12.2.Persistance et dégradabilité

05-5008 CyStain™ BacCount Total - CyStain™ Green (05-5008-P02)	
Persistance et dégradabilité	Non établi..

12.3.Potentiel de bioaccumulation

05-5008 CyStain™ BacCount Total - CyStain™ Green (05-5008-P02)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi..

Sulfure de diméthyle67-68-5)	
Coefficient de partage : n-octanol/eau (Log Pow)	-2.03

12.4. Mobilité dans le sol Non disponible

12.5.Autres effets nocifs

Autres informations: Éviter le rejet dans l'environnement..

Section13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Éliminer les contenus/contenants conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

05-5008 Compte total CyStain™ BacCount - CyStain™ Green (05-5008-P02)

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register/Vol. 77, No.58 / le lundi mars 26, 2012/ statuts et règlements, et selon la réglementation sur les produits dangereux (février 11, 2015.)

Information supplémentaire : Manipuler les récipients vides avec soin, car les vapeurs résiduelles sont inflammables..

Écologie – Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement..

Section14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions d'expédition énoncées aux présentes ont été établies conformément à certaines hypothèses au moment de la rédaction de la FDS ; ces descriptions peuvent varier en fonction de différentes variables qui pourraient avoir été connues ou non au moment de la publication de la FDS..

14.1. En conformité avec le département des Transports (DOT)

Désignation officielle de transport : LIQUIDE COMBUSTIBLE, .NO.S.Diméthylsulfoxyde

Numéro d'identification : NA1993

Groupe d'emballage : III

14.2. En conformité avec le Code international du transport maritime de marchandises dangereuses (IMDG) Non réglementé pour le transport

14.3. En conformité avec l'Association du transport aérien international (IATA) Non réglementé pour le transport

14.4. En conformité avec le transport des marchandises dangereuses (TMD) Non réglementé pour le transport

Section15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementation fédérale des États-Unis

05-5008 Compte total CyStain™ BacCount - CyStain™ Green (05-5008-P02)

Classes de dangers, article 311/312 de la SARA Danger physique – Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Sulfure de diméthyle 67-68-5)

Figure sur l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act) des É.-U.

15.2. Réglementation d'État aux États-Unis

Sulfure de diméthyle 67-68-5)

É.-U. – New Jersey – Liste de droit à l'information sur les substances dangereuses

15.3. Réglementation canadienne

Sulfure de diméthyle 67-68-5)

Figure sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada

Section16: AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation ou de la dernière révision : 02/23/2021

Autres informations : Ce document a été préparé en conformité avec le Règlement sur les produits dangereux (RPD) DORS du Canada et les exigences de la norme Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA relativement aux FDS 2015-17.

Texte complet des phrases du SGH :

. Flamme Liq. 4	Liquides inflammables, catégorie 4
H227	Liquide combustible

Ces informations sont fondées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit uniquement aux fins des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

FDS SGH A.N. 2015 (Can., É.-U.)